

Ville de Port-de-Bouc

Conseil Municipal du 25 juin 2019

La séance du Conseil Municipal de la Mairie de Port de Bouc est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Madame Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI, Maire de Port de Bouc.

Madame le Maire procède à l'appel nominal.

24 présents : FERNANDEZ-PÉDINIELLI Patricia, DEPAGNE Marc, CERBONI Rosalba, BELSOLA Laurent, GIOVANELLI Béatrice, GUIRAMAND Patrick, MALARET Monique, PHILIPPE Louis, SIRAT Boulenouar, GIORGETTI René, SANTIAGO Michel, TORRES Christian, GALLINA Martine, DOMINI Chérifa, MULLER Martine, DI CESARE Stéphanie, TALBI Mehdi, LOUDIYI Fatima, MICHEL Christiane, BERNEX Claude, PINET Gérald, TETIENNE-CASANO Corinne, PEPE Virginie, DIDERO Stéphane.

8 Absents avec procuration : SANTORU-JOLY Evelyne, CHAPELLE Patrice, LADJAL Mériem, NOUGUE Alain, SAADAOUI Amar, DINI Manon, NGUYEN Jean-Louis, GIANNANTONI Jean-Christophe.

1 absent : REBBADJ Saler.

Le quorum est atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte.

-*-**--*-**--*-*

Madame le Maire désigne comme **secrétaire de séance Madame Chérifa DOMINI**, qui accepte de prendre cette responsabilité.

-*-**--*-**--*-*

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2019

Mme le Maire.- Avez-vous des remarques à formuler sur le dernier compte rendu du Conseil Municipal ?

M. DIDERO.- Pas de remarque par rapport au compte rendu, c'est simplement pour vous dire que j'ai un impératif après le Conseil Municipal et qu'il est possible qu'il faille que je parte avant. Donc par correction je m'excuse au préalable.

Mme le Maire.- D'accord, très bien.

Qui est pour le compte rendu ? Tous les élus sauf Monsieur Didero et Madame Tétienne/Casano qui s'abstiennent.

Je vous remercie.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2019 est adopté par tous les élus sauf Monsieur Didero et Madame Tétienne/Casano qui s'abstiennent

Mme le Maire.- Nous avons deux questions diverses et nous rentrons maintenant dans l'ordre du jour du Conseil Municipal.

1/ DECISION MODIFICATIVE N°2- BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Madame le Maire

Nous devons prendre cette décision afin de tenir compte des frais d'études optionnelles d'aménagements du programme de rénovation urbaine pour un total de 20 000 euros, de ventiler des crédits au chapitre d'opération 201602 : « Programme National pour la Rénovation Urbaine » pour les projets d'aménagement qui concernent la promenade René Cassin et l'extension de l'école Victor Hugo, pour un total de 1 616 000 euros.

Bien évidemment, nous avons travaillé sur ce rapport en Commission des Finances où il n'a pas été fait de commentaires particuliers. Souhaitez-vous vous exprimer sur cette question ou demander des précisions ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? Les élus de la majorité.

Qui s'abstient ? Tous les élus de l'opposition.

Merci.

Le rapport n°1 est adopté par la majorité - Abstention de tous les élus de l'opposition

2/ INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES DU TRESOR

Rapporteur : Madame Rosalba CERBONI (*Lecture du rapport*)

En fait Madame Boyer nous quitte et elle voudrait qu'on lui verse cette indemnité qui s'élève à 1 703.27 euros.

Nous avons examiné ce point en Commission des Finances où il n'a pas été fait de remarques.

Mme le Maire.- C'est assez rare mais il s'agit pour une trésorière de demander une suite puisqu'elle part à la retraite. D'habitude nous faisons cela en fin d'année, je vous le concède, mais je sais que les temps sont durs pour tout le monde donc je

vous propose d'accéder à sa requête et de le faire passer dès maintenant.

Y a-t-il des demandes de d'intervention sur ce sujet ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°2 est adopté à l'unanimité

3/ VERSEMENT DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2019

Rapporteur : Madame Martine MULLER (*Lecture du rapport*)

C'est l'achat du chalet du Père Noël.

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Mme PEPE.- La subvention de 50.000 euros c'est dans l'enveloppe qu'on leur donne déjà ou c'est un supplément ?

Mme le Maire.- Avant, le directeur du théâtre était un employé municipal, donc nous réglions son salaire sur la masse salariale, maintenant nous versons une subvention à l'association qui salarie la directrice du théâtre.

Mme PEPE.- C'est une économie sur les charges ?

Mme le Maire.- Non puisqu'on leur verse une subvention qui permet de payer le salaire chargé.

Mme PEPE.- Vous avez les sommes de la partie subvention et de la partie salaire ou pas ?

Mme le Maire.- C'est dans le document.

M. SIMITSIDIS.- C'est 40 000 pour les projets.

Mme PEPE.- Je vous remercie.

Mme le Maire.- Je vous en prie.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? (*Aucune autre demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°3 est adopté à l'unanimité

4/ TARIFS 2019 - PRESTATIONS DE SERVICES CAMPING MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Christian TORRES (*Lecture du rapport*)

Vous avez en annexe le tarif des prestations optionnelles des bungalows, pour le matériel de loisirs : les paddles, les kayaks, les vélos, le tarif des emplacements pour les caravanes et les camping-cars, et les tarifs des emplacements des gens.

Mme le Maire.- Je suis très heureuse de voir sur les réseaux sociaux beaucoup de remarques de Ports de Boucains qui sont heureux que nous puissions enfin concrétiser ce projet dont nous avons parlé depuis si longtemps. Et je me languis samedi, le moment de l'inauguration.

Y aurait-il des passe-droits à Port-de-Bouc, des gens auraient déjà pu visiter des chalets, Monsieur Torres ?

M. TORRES.- Des ambassadeurs.

Mme le Maire.- Des ambassadeurs chargés de faire la publicité autour, d'accord. C'est important de dire les choses telles qu'elles sont. J'en suis très heureuse.

Y a-t-il des remarques à formuler ?

Mme PEPE.- sur la grille que vous présentez, 10 euros je suppose que c'est par jour ?

Mme le Maire.- C'est la semaine.

Mme PEPE.- On pourrait penser que c'est par jour donc ce serait bien de le préciser dans l'annexe.

En revanche, et c'est pour cela que je ne voterai pas les tarifs ce soir, je trouve que c'est très cher pour la location des paddles et des kayaks, c'est le même prix qu'en Ardèche, et je ne vois pas de prix dégressifs pour les familles alors que partout on pratique des prix dégressifs pour les locations, je ne sais pas ce que vous allez faire ou pas mais je trouve que ces tarifs sont assez onéreux.

Mme le Maire.- Je parle sous le couvert de Christian qui pourra peut-être donner plus de précisions, mais il y a des activités paddles gratuites avec la société nautique qui sont comprises dans le séjour. Cela c'est en plus.

M. TORRES.- Nous allons travailler de pair avec la base nautique. Le but c'était quand même que les gens aillent de plus en plus à la base nautique parce qu'il y a toujours une personne qui est là pour former, les enfants y sont suivis ; on ne va pas laisser un gamin seul avec un paddle. Donc l'intérêt c'est que quelqu'un de la base nautique soit présent et que les enfants soient encadrés.

Mme PEPE.- Je ne conteste pas l'activité mais le prix de l'activité.

M. TORRES.- Pourtant nous nous sommes basés par rapport à des prix de certains campings proches qui font des activités comme par exemple le vélo à 20.00 euros la journée, c'est le prix.

Mme le Maire.- C'est en plus, c'est-à-dire que dans les activités du camping il y aura des activités paddle avec la base nautique, et s'ils veulent en faire encore plus de nombreuses fois il faudra qu'ils s'acquittent d'un montant.

Si vous le voulez on pourra regarder un peu mieux les tarifs pour les années prochaines.

M. TORRES.- S'il y a par exemple une demande de vélo à la semaine est-ce qu'on a le droit de le faire sans passer en Conseil Municipal ou pas ?

Mme le Maire.- Les tarifs oui, c'est une Régie.

M. SIMITSIDIS.- Je voudrais juste rappeler que nous soumettons au vote, uniquement ce qui va donner lieu à paiement, c'est-à-dire qu'on n'a pas mis les prestations gratuites puisqu'au niveau de la base nautique il y aura aussi des prestations gratuites comme l'aquagym, comme des initiations, etc. Nous avons mis vraiment ce qui va donner lieu à paiement. Il faut bien distinguer les choses, c'est-à-dire qu'il y aura forcément des prestations gratuites comme peut-être des initiations en lien avec le parc de la presqu'île sur la plongée pour les enfants, etc.

M. BERNEX.- Est-ce que tout ce matériel proposé est acheté par le camping, ou est-il à la disposition à partir de la base nautique, ou est-ce que c'est l'ensemble du camping qui achète tout ce matériel comme les télévisions, etc. ?

Mme le Maire.- Tout ce qui va concerner les activités propres à la base nautique par exemple, les cours d'aquagym, etc. c'est bien évidemment en direct avec la municipalité. Ensuite, pour tout ce qui équipe le camping : les télévisions, les jeux pour enfants, etc. nous travaillons différemment. Par exemple les télévisions font partie de l'investissement en général, pour les jeux nous avons travaillé à pouvoir récupérer des jeux d'un côté, de l'autre, parce que nous étions subventionnés pour poser d'autres jeux de plus grande envergure et pour enlever ceux qui ne plaisaient plus dans des quartiers que nous avons ajoutés dans ce camping parce qu'ils étaient

encore utilisables. Donc vous voyez qu'on essaie d'optimiser à la port de boucaine tout ce que l'on peut proposer.

M. BERNEX.- Les kayaks, les paddles, etc. sont achetés aussi ?

Mme le Maire.- C'est la base nautique..

M. BERNEX.- Ils sont mis à la disposition de la base nautique pour le camping ?

Mme le Maire.- Oui, quand il y a les activités prévues dans l'emploi du temps du camping. L'autre partie du temps, la base nautique les utilise pour ses propres activités. C'est de la mutualisation, c'est de l'optimisation de l'utilisation pour que les nôtres qui sont Port-de-Boucains et qui vont à la base nautique puissent avoir leurs plages horaires et que le camping puisse aussi s'y rendre. Si on peut faire ainsi se rencontrer des populations, c'est un peu le but des loisirs et des vacances d'été, ça fait toujours plaisir de rencontrer des gens différents, et pour les jeunes ça crée parfois des belles amours d'été.

M. BERNEX.- Pour le linge et pour les télévisions je pense qu'il était préférable de louer à une société pendant la période du camping au lieu d'acheter ce matériel parce qu'à mon avis il n'y aura plus de télévisions d'ici trois ans.

Mme le Maire.- Nous verrons bien.

M. SIMITSIDIS.- Pour les télévisions on parle uniquement des mobil homes puisque les télévisions comme les draps sont intégrés pour les chalets, c'est ce qui est marqué dans les tarifs.

M. BERNEX.- Il vaut mieux louer les télévisions plutôt que de les acheter.

Mme le Maire.- Nous avons entendu votre proposition. Par contre, je vous demande de solliciter la parole, sinon comme vous avez pu le lire dans le dernier compte rendu où il était noté « brouhaha », c'est dommage, on n'a pas pu tout transcrire. Donc levez le doigt, on vous donne la parole et cela vous permet d'être entendu par Madame la sténotypiste.

M. TORRES.- Aujourd'hui, le prix d'une télévision c'est 100 euros maximum, là on parle de six télévisions pour les bungalows, donc prendre un contrat pour louer les télévisions, à la fin ça coûte plus cher. Mais c'est facile à organiser, c'est le système de l'hôpital, vous voulez la télé vous louez la télécommande à l'accueil, c'est donc facile à gérer. En plus dans les bungalows, vu les emplacements, ce sont des télévisions de 60 centimètres, c'est petit.

Mme le Maire.- C'est proportionnel à l'habitat.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? (*Aucune autre demande n'est formulée*)

Qui est pour ? Le groupe de la majorité, Monsieur Pinet.

Qui s'abstient ? Monsieur Didero, Madame Tétienne/Casano, Monsieur Bernex, le groupe de Madame Pèpe.

Merci.

Le rapport n°4 est adopté par la majorité + Monsieur Pinet - Abstention de Monsieur Didero, Madame Tétienne/Casano, Monsieur Bernex, le groupe de Madame Pèpe

5/ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA SOCIETE DE CHASSE : ACQUISITION D'UN VEHICULE DE DEFENSE CONTRE LES INCENDIES

Rapporteur : Monsieur Marc DEPAGNE (*Lecture du rapport*)

Il faut dire que concernant notre société de chasse, je ne dirais pas que c'est une société de chasse exceptionnelle, mais quand même, heureusement qu'ils sont là et qu'ils peuvent et qu'ils ont les capacités d'assurer cette surveillance puisqu'il y a des gardes-chasse assermentés parmi eux, et ils sont profitables pour toute la période estivale en particulier, et pour surveiller nos pinèdes.

Mme le Maire.- Des demandes d'intervention sur le sujet ?

Mme PEPE.- C'est juste une remarque. Je suis allée la semaine dernière à Castillon et ça fait plaisir de revoir l'étang avec de l'eau, c'était magnifique, on a tellement vu cet étang desséché que ça faisait plaisir de le revoir en eau.

Je voudrais aussi saluer l'association qui fait un travail formidable dans notre forêt.

M. SIRAT.- Je voudrais simplement dire que ce petit outil a une conséquence très importante sur les interventions.

M. DEPAGNE.- En effet, pour les départs de feu parce que ça commence toujours par un départ de feu, et s'ils sont là dans les trois minutes qui suivent c'est sûr que ça évite les Canadairs et tous les engins motorisés.

Je voudrais revenir sur la précédente intervention concernant l'étang du Pourra : l'étang du Pourra est plein en ce moment mais d'abord et avant tout suite aux grosses pluies des mois de novembre et décembre. Une conduite d'alimentation d'eau part de Lavalduc, c'est un tunnel qui passe sous l'étang ; il faut savoir que ce tunnel qui date de 1763 est en très mauvais état, et si jamais il venait à s'effondrer nous n'aurions pas les capacités financières au niveau du CT6 pour le réparer, et on risque de se retrouver dans la même situation qu'avec le tunnel du Rove qui alimentait avant l'étang de Berre. C'est tout

à fait différent, on ne joue pas dans la même cour, ce n'est pas du tout la même dimension, mais quoi qu'il en soit nous le voyons en ce moment bien plein, mais la semaine dernière dans le système de pompage un tuyau s'est arraché avec les soubresauts ; nous allons le réparer la semaine prochaine puisqu'à l'intérieur de ce tunnel il y a une canalisation qui relie ces deux systèmes, mais pour autant nous n'avons aucune garantie à ce que ça puisse perdurer. Après il faudra s'habituer à avoir un étang plein l'hiver ou pendant des fortes pluies. Comme on peut le voir dans toute l'Occitanie il y a pas mal d'endroits qui sont humides quand il pleut mais qui se dessèchent par période estivale ou de grande sécheresse.

Ceci dit, c'est un bienfait pour la nature parce que ces périodes alternantes permettent à plusieurs types d'oiseaux de fréquenter ces lieux. Il ne faut pas croire qu'il n'y avait plus aucune vie quand tout était desséché, il y avait encore de la vie avec d'autres oiseaux. Mais c'est sûr qu'on n'y rencontre plus des hérons en ce moment.

Mme le Maire.- Je souscris à ce que vient d'expliquer Marc Depagne, mais je ne me résous pas à cette idée comme quoi l'homme ne doit pas intervenir. Je crois que l'écologie est une science qui n'est pas exacte. Effectivement, nous travaillons beaucoup ne serait-ce que pour la question du classement du paysage, nous le classons parce que ce paysage a été façonné par l'homme ; même si on nous explique cela, nous essayons de voir avec Monsieur Depagne et avec toute l'équipe comment on peut quand même essayer de maintenir ce type d'irrigation pour pouvoir continuer d'intervenir sur l'eau. Parce que quand l'étang était asséché, même si tout ce que tu as dit est juste, on s'est rendu compte de beaucoup d'inconvénients pour les hommes qui vivaient à côté. C'est d'ailleurs toi qui as traité toutes ces questions-là. J'ai donc parfois l'impression qu'on

nous donne des raisons naturelles lorsque que l'on peut substituer ces raisons naturelles à de l'investissement. Or je pense quand même, et nous allons continuer de plaider auprès de la Métropole pour que sur notre état spécial de territoire dégage des capacités d'investissements, essayer de voir comment on peut continuer cette action de l'homme sur notre paysage. Nous avons obtenu Natura 2000 -et je parle sous le couvert de René Giorgetti qui était là avant que je sois maire- parce que justement l'eau était régulée régulièrement, et cette façon-là de la réguler permettait de lutter encore plus contre les moustiques, par exemple.

C'est un grand débat que nous ne pouvons bien évidemment pas clore sur quelque conséquence ou postulat que ce soit, mais je pense que c'est un dialogue qu'il nous faut continuer d'avoir.

Je remercie Monsieur Depagne de siéger à toutes les commissions environnementales sur cette question, et de nous retranscrire chaque fois très précisément où en sont les conclusions finales. Ensuite à nous de trouver si ces conclusions nous conviennent ou pas, et pour l'instant je crois qu'elles ne nous conviennent pas forcément, mais ce n'est pas toujours facile d'aller chercher des financements.

Revenons à la question de la société de chasse et sur la lutte contre les incendies. Je dois vous dire que je souscris complètement à tout ce que vous venez de dire. J'ajouterais qu'en ces temps très secs où le vent souffle très fort, j'en appelle à la vigilance citoyenne, non seulement de surveillance, mais je dirais à l'image de ce que nous ont appris les pompiers, notamment avec la mise en place de notre nouveau chef de centre sur Port-de-Bouc au niveau de la caserne. J'ai pu apprendre de la part de beaucoup de pompiers par exemple des Alpes, l'idée selon laquelle dans d'autres départements les citoyens

interviennent pour réduire le feu, ils interviennent avec leurs petits tuyaux à eau, etc. Donc je pense qu'il faut transmettre cette parole ; bien sûr il faut appeler les pompiers lorsque ça prend des proportions, mais lorsqu'on peut éteindre un petit feu entre voisins, entre citoyens qui se mobilisent, n'hésitons pas à le faire. Mais parfois il est possible pour nous d'intervenir et de stopper avant d'appeler les pompiers. C'est aussi une responsabilisation qui pourrait être intéressante à développer sur notre territoire. C'est la raison pour laquelle, avec la société de chasse, peut-être qu'une intervention sur place avec un véhicule qui arriverait plus rapidement permettrait d'agrandir cette chaîne d'intervention solidaire autour de la lutte contre les incendies.

Voilà notre contribution municipale après avoir appelé à la contribution d'une responsabilisation citoyenne et individuelle.

Y a-t-il des demandes d'intervention sur le sujet ?

M. BERNEX.- je reviendrai juste sur le sujet intéressant qu'a développé Monsieur Depagne au sujet des canalisations ; il est certainement déjà envisagé de faire un busage de ces canalisations qui permettrait, au cas où ça s'écroule, de sauver la distribution de l'eau dans l'étang.

M. DEPAGNE.- Il faut un busage blindé, et il n'existe pas ; la paroi est assez importante, les personnes peuvent passer debout, on ne travaille pas à l'horizontal ; c'est une belle galerie, c'est un ouvrage d'art qui, je vous le rappelle, était prévu au départ en sens contraire pour assécher l'étang du Pourra et éviter la malaria, maintenant on s'en sert dans l'autre sens.

Mme le Maire.- On s'écarte du sujet même si c'est très intéressant, là on parle de la lutte contre les incendies.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention sur le sujet ?
(Aucune autre demande n'est formulée).

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°5 est adopté à l'unanimité

**6/ CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE REGIONALE
POUR L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX PAR LES
LYCEES JEAN MOULIN ET CHARLES MONGRAND - ANNEE 2018-2019**

Rapporteur : Monsieur Laurent BELSOLA (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Nous repassons cette délibération chaque année.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°6 est adopté à l'unanimité

(Monsieur Giorgetti demande la parole)

Mme le Maire.- Nous avons voté à l'unanimité.

M. GIORGETTI.- C'est juste pour informer que cette délibération n'a pas toujours été, elle l'a été en 1998 avec le changement de majorité à la Région. Il faut toujours rappeler l'histoire.

Mme le Maire.- Bien évidemment.

**7/ CONVENTION AVEC LA METROPOLE : MISE EN PLACE DE RECUPERATION
DE TEXTILE**

Rapporteur : Monsieur SIRAT Boulenouar (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- C'est une conformité que l'on met en place avec cette délibération avec les décisions prises par la Métropole.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°7 est adopté à l'unanimité

8/ CONVENTIONS RELATIVES A L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME AVEC LE GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE POLARIS MEANS

Rapporteur : Madame le Maire

Il s'agit d'installer à peu près 2 000 marins par an dans une formation. Cette école de marins est portée par la SARL « Pôle Tauroentum » et « Griffon Formation ». Nous allons installer chez nous un grand centre de formation de marins. Vous voyez que ce que nous mettons en place autour de la mer, ce pôle économique maritime, s'achalande maintenant d'une école de formation.

Nous proposons de leur louer des locaux sous forme de box dans l'ancienne criée, des box qui ne sont pas utilisés par la maison du projet et qui restent à destination du développement économique, qui donnent sur la rue du Docteur Poujol. La surface est de 600 mètres carrés, et de l'autre côté un terrain de 650 mètres carrés, le tout pour un loyer de 3 000 euros hors taxes par mois. Ces 650 mètres carrés accueilleront une structure qui permettra à ces marins de travailler les interventions sur structure : lutte contre l'incendie, l'organisation des équipages, etc.

Je remercie encore Christian Torres pour son efficacité et son travail, qui a la pleine et entière responsabilité du

développement économique et touristique en tant qu'élu, accompagné du service municipal à la tête duquel se trouvent Raymond Lopez et son assistante, Carine Delcorso, vous le voyez avec très peu de moyens puisque ce ne sont pas des compétences municipales, rappelons-le, c'est une politique volontariste de notre part car malheureusement, il est nécessaire de travailler soi-même à ce type de développement car l'économie ne tombe pas du ciel. Il faut donc aller chercher tous les partenaires qui auraient l'ambition, la force et le courage d'entreprendre après cette belle fête de la Respélido où je tiens à remercier et à féliciter l'ensemble des commerçantes et des commerçants ; nous avons donc fait la fête de la Respélido, et le matin-même nous avons planté, avec les commerçants du quai des chaluts, de jolies jardinières pour essayer de mettre en avant leurs enseignes pour qu'ils soient plus visibles, nous en avons parlé. Donc vous faites un travail remarquable, et surtout les commerçants, les artisans, les petits chefs d'entreprises et les moyennes entreprises qui sont sur notre territoire sont tout à fait remarquables et en tout cas pourvoyeurs d'un peu d'emploi. Donc je tiens à les saluer, et c'est la raison pour laquelle nous travaillons avec elles, pour elles, ce sont des gens honnêtes, ce sont des gens qui ne rechignent pas à la tâche.

Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision sur cette question de l'installation de cette école de marins ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Merci de saluer ce travail de notre équipe de la majorité pour le développement économique.

Le rapport n°8 est adopté à l'unanimité

9/ RAPPORT: DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE 2018

Rapporteur : Madame le Maire

Vous le savez, étant donné que nous avons un faible potentiel financier nous avons des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et nous sommes insérés dans un Programme de Rénovation Urbaine qui est en cours de conventionnement courant septembre, et nous sommes éligibles à la Dotation de Solidarité Urbaine. Nous avons fait le choix de la dédier à la lutte contre les inégalités territoriales en vue de leur réduction et du renforcement de la cohésion sociale. Nos services municipaux interviennent dans la proximité avec l'ensemble des partenaires, bien évidemment en lien avec la place que souhaitent prendre les habitants dans toutes les sollicitations que nous leur formulons de participer à des concertations, des rencontres citoyennes, des visites en marchant, des diagnostics en marchant, etc.

Nous jugeons essentielle l'intervention des associations qui œuvrent en proximité, c'est la raison pour laquelle nous nous appuyons sur elles et sur de nombreuses structures de la commune pour établir l'ensemble de notre programme en direction des populations les plus fragiles.

En ***fonctionnement***, nous avons par exemple décidé de financer les frais de fonctionnement de la maison des services au public qui est un lieu stratégique qui met en œuvre des programmes de solidarité, d'actions sociales, d'insertion sur notre ville, mais aussi plus largement sur le territoire.

L'objectif dans cette maison de services au public c'est de faciliter l'accès aux droits pour toutes les personnes qui ont besoin de renseignements ou de monter un dossier en leur proposant un véritable parcours, en les accompagnants, car nous

savons que ce n'est pas du tout simple aujourd'hui dans notre administration et dans la façon dont sont organisés les dossiers de pouvoir arriver au bout.

Nous soutenons les actions qui œuvrent pour une plus grande solidarité en direction des populations fragilisées, nous soutenons les associations qui luttent pour l'égalité hommes/femmes, nous finançons le fonctionnement du foyer pour les personnes qui ont plus de 60 ans... si je dis pour les personnes âgées elles vont m'en vouloir... Cela permet donc à nos seniors de se retrouver tous les midis autour d'un déjeuner et d'un temps convivial qui lutte contre l'isolement ; nous soutenons des actions d'insertion, de prévention de la délinquance, de prévention en matière de santé, et des actions culturelles, ainsi que l'accompagnement de nos clubs sportifs ; nous développons des actions en direction de notre jeunesse à travers le PAJ, mais aussi à travers les centres sociaux qui développent des points accueil jeunes ; nous soutenons nos centres sociaux et l'AJES pour des actions en direction des enfants, et notamment aussi en direction des publics les plus vulnérables : les seniors, les personnes handicapées ou les personnes qui ont du mal à se repérer dans la société.

En **investissement** c'est dans le cadre du NPNRU que nous avons réalisé beaucoup d'études ; elles ont été cofinancées pour pouvoir établir des diagnostics à partir desquels nous allons travailler concrètement sur notre bâti dans nos quartiers prioritaires.

* Nous avons effectué une étude d'optimisation de notre gestion urbaine et sociale de proximité,

* nous avons établi un diagnostic de réhabilitation énergétique de nos bâtiments,

* nous avons travaillé à un diagnostic d'aménagement des espaces extérieurs pour les quartiers les Comtes, Tassy, et les Aigues Douces,

* nous avons travaillé au système d'exploitation des énergies renouvelables dans le cadre de notre appel à Projet d'excellence d'Innovation et d'Avenir, le PIA, et nous avons mis en place notamment un gros travail autour de la mobilité avec comme endroit stratégique à développer notre gare de centre-ville.

En **matière éducative** une priorité primordiale, je dirais, a été donnée à l'action de notre politique municipale en direction des enfants et des jeunes.

* Nous avons fait de forts engagements pour que les parcours éducatifs de nos enfants dès le plus jeune âge jusqu'à l'entrée de la vie d'adulte puissent être suivis et accompagnés hors temps scolaire. Nous visons la réussite éducative non pas la réussite scolaire qui ne dépend pas d'une municipalité, mais de réunir les conditions autour de l'école pour accompagner les parents dans leur parentalité, des actions qui permettent d'améliorer l'accompagnement à la réussite scolaire à travers des coups de pouce : grande section pour le langage, la lecture et l'écriture pour le CP, et pour le CE1 la lecture dans le but de comprendre et de réussir en mathématiques.

* Nous avons soutenu les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité et nous maintenons notre dispositif de réussite éducative pour travailler contre le décrochage scolaire et pour l'accompagnement spécifique.

* Nous poursuivons notre programme d'investissement dans les écoles pour un montant de 300 000.00 euros avec l'installation de tableaux numériques notamment pour les enseignants, et la mise en place d'animations pédagogiques pour

les enfants au quotidien pour leur permettre d'être encore plus motivés et de comprendre peut-être mieux. Les animations en 3D sont toujours plus explicites qu'à l'oral.

* La Ville a été retenue pour bénéficier en 2018 d'une DPV, une convention a été signée, nous en avons parlé avec la préfète déléguée à l'égalité des chances et moi-même le 20 septembre 2018, et notre enveloppe a été de 440 000.00 euros je crois -je parle sous le couvert des services et de Madame l'adjointe à l'Education-. Toute cette enveloppe s'est tournée vers toutes les classes de l'élémentaire pour les tableaux numériques, pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, des travaux de dédoublement de toutes les classes de CP et de CE1 en vue de pouvoir obtenir dans notre ville sur ces petites classes un effectif de 12 à 15 élèves.

Enfin, la Ville de Port-de-Bouc a été pré sélectionnée au label « cité éducative » parmi les soixante communes retenues en France, et nous avons présenté deux axes forts pour ce projet éducatif de territoire qui vise à mettre en cohérence tous les partenaires de l'Education :

* le premier axe est d'améliorer la maîtrise de la langue écrite et orale -vous avez déjà vu les prémices de notre travail sur le concours de l'éloquence pour les plus grands- et de valoriser le rôle éducatif des parents car personne ne pourra remplacer les parents et tous ont le droit d'être accompagnés pour être renforcés dans leur mission première.

D'une manière plus précise, les enjeux identifiés dans notre projet « cité éducative » sont les suivants :

* un besoin d'accompagnement renforcé des parents dans leur rôle éducatif,

* un besoin de renforcement des actions favorisant un éveil culturel, sportif et citoyen, et ce dans tous les temps du

parcours éducatif qu'ils soient scolaires, périscolaires ou extrascolaires,

- * agir sur les facteurs d'échecs scolaires par la mise en œuvre d'actions concernant les conditions de vie des enfants et des parents ;

- * accompagner les familles,

- * agir sur les conditions de scolarisation, permettre un accès à la pédagogie différenciée et d'initiative, mais aussi un accompagnement des enfants par un tissu social et éducatif le plus large possible pour ouvrir de nouvelles perspectives d'épanouissement et d'apprentissage.

- * Nous avons mis en place des temps de formation commune et de concertation entre tous ces acteurs que nous allons encore amplifier.

- * nous avons essayé d'améliorer la connaissance de ces objectifs recherchés par des actions ou des projets qui seraient conduits durant les trois temps que je viens de vous décrire.

Donc la cité éducative permet de fédérer toute cette communauté éducative pour impulser une démarche de réflexion autour de la réussite éducative des enfants, autour de projets partagés qui donnent du sens à l'éducation de nos enfants, et pour développer des actions concrètes qui leur permettent de se réaliser et de réussir, et donc d'être motivés et d'aller de l'avant.

Je souhaitais être un peu exhaustive sur ce sujet car c'est une politique volontariste et une politique qui recherche à accompagner pour réussir. Non, nous ne nous résolvons pas à des questions liées à la misère, ou à ce déterminisme social qui ferait que nous ne pourrions pas, comme nous l'avons déjà réussi par le passé, à nouveau inverser les tendances. La vie est de plus en plus difficile, le sort fait à nos familles est de plus

en plus dur, il nous appartient, en tout cas c'est la décision qu'a prise la majorité, de trouver une collaboration entre partenaires de plus en plus renforcée, de plus en plus pertinente et qui donne du sens, pour aider à la réussite de nos enfants, de nos plus jeunes, car nous savons que c'est par l'obtention de diplômes et par l'Education que les familles verront leurs enfants s'épanouir dans notre société.

Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision sur le sujet ?

M. BERNEIX.- Je reviens sur tout ce qui est proposé pour développer la ville, surtout pour que des enfants ne restent plus à l'écart du marché du travail, etc. Quand on voit le dernier rapport que nous avons eu la dernière fois en Conseil Municipal, on s'aperçoit que dans certains quartiers on a un phénomène de chômage et de précarité énorme, ce système-là vient un peu renforcer mais il existe depuis plusieurs années et il ne donne pas de résultats.

Mme le Maire.- Je suis désolée, Monsieur Bernex, mais ce système-là est tout nouveau, il n'existe pas depuis des années. C'est-à-dire que si on parle d'un rapport de solidarité urbaine depuis des années -je vais le répéter mais c'est important de le comprendre- nous estimons nous, la majorité, que lorsque nos Ports de Boucains achètent à manger, achètent leurs vêtements, ils paient la TVA comme n'importe quel citoyen Français ; or, payer cette TVA au même taux lorsqu'on a un salaire ou un minima social très bas, nous considérons qu'ils contribuent donc plus à l'impôt en général dans notre pays. Sachant que la première recette de l'État est la TVA. Nous allons chercher auprès des pouvoirs publics un retour de ces impôts qui s'appelle la Dotation de Solidarité Urbaine ; nous nous battons non seulement pour qu'elle continue d'exister mais pour qu'elle soit à la hauteur. Nous estimons qu'elle n'est pas

assez haute, c'est pour cela que je vais chercher la DPV : la Dotation de la Politique de la Ville pour 440 000.00 euros supplémentaires ; parce qu'en même temps que notre budget baisse il faut aller chercher des dotations extraordinaires qui ne sont pas données aussi facilement. Par exemple, pour la cité éducative 60 villes en France, point, et il y a 36 000 communes. Donc ce sont des dispositifs extraordinaires que nous mettons en place toujours dans une politique de cohérence de solidarité urbaine, le nom ne change pas, en revanche les activités, les projets, les dossiers, évoluent en fonction des besoins de nos habitants en fonction de ce qu'ils nous font remonter de leurs difficultés, en fonction de ce que les professionnels constatent comme difficultés, les obstacles qui apparaissent au fur et à mesure que les années avancent. Donc nous mettons en place de nouveaux dispositifs. C'est ce que je viens de vous répertorier.

En revanche, ne nous méprenons pas, ces dispositifs ne sont pas destinés à permettre l'emploi, ces dispositifs sont destinés à permettre de diplômer nos enfants. Malheureusement il va falloir que nous nous battions encore pour pouvoir émarger à d'autres types de dispositifs. Par exemple, le dispositif « nos quartiers ont du talent » permet à des jeunes de Port-de-Bouc issus des quartiers dits prioritaires, jeunes diplômés, d'être accompagnés pour accéder au marché de l'emploi.

Vous m'avez souvent entendue avec la majorité sur le CICE perçu par exemple par le Groupe Carrefour à l'échelle nationale, et qui a fermé ses portes à la Respélido ; nous avons l'information suivante, une étape supplémentaire, nous n'avons pas entendu parler d'un quelconque remboursement de CICE, crédit d'impôt pour permettre l'emploi, c'est-à-dire permettre d'employer des gens, et des gens diplômés qui pourraient travailler par exemple à Carrefour... donc ils ferment la Respélido et 1 000 mètres carrés de notre actuel Carrefour de

Port-de-Bouc vont être repris par l'enseigne Action, donc sauvetage des emplois, etc. mais ce n'est pas le Groupe Carrefour qui va les employer ; bien que le Groupe Carrefour bénéficie d'un crédit d'impôt pour qu'il y ait de l'emploi, le Groupe Carrefour ne cesse de diminuer le nombre d'emplois qu'il proposerait ! Le grand Groupe national, international, multinational Carrefour a un crédit d'impôt qu'il n'utilise pas pour créer de l'emploi. Je trouve cela très injuste. C'est pour cela qu'il ne faut pas confondre. Tout ce que nous mettons en place vise à la réussite éducative, c'est bien écrit comme cela. En ce qui concerne l'accès à l'emploi il faut réunir plusieurs conditions : être diplômé, être apte à l'emploi, mais surtout il faut qu'il y ait de l'emploi en face, et cela ne dépendra jamais d'une collectivité. Il faut que l'Etat... d'ailleurs je crois que le groupe communiste vous proposera de participer à une grande campagne tout à l'heure pour éviter la privatisation de l'aéroport de Paris, etc. On en discutera politiquement dans les questions diverses.

Je vous propose de vous recentrer sur le rapport de Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, ceci étant dit en termes de précision.

Je vous remercie, Monsieur Bernex.

Mme PEPE.- Ce qui m'a manqué comme données c'est combien de personnes participent aux activités parce que c'est toujours intéressant d'avoir ce chiffre pour voir l'évolution des projets mis en place. S'il était possible d'avoir ces informations.

Mme le Maire.- C'est très variable, et c'est compliqué. Par exemple il y a ce que nous avons mis en place pour que les enfants apprennent à nager ; alors qu'aucune autre piscine municipale alentour ne pouvait nous accueillir nous avons passé un contrat avec la piscine privée de Saint-Mitre pour ne gêner

aucune des autres villes mais pour pouvoir offrir ce service à nos Ports de Boucains. Ce sont tous les élèves de CP et de CE1. Par contre, si vous prenez l'initiative coup de pouce, c'est 21 clubs coup de pouce sur la ville, à peu près autant qu'à Aix, en général les clubs sont à 6 ou 7 enfants. Pour un coup de pouce il faut absolument que ce soient des enfants qui soient repérés par les enseignants qui détectent le besoin d'un coup de pouce, pas des enfants en très grande difficulté qui seraient dyslexiques, etc. Ce ne sont pas des difficultés scolaires, ce sont des enfants qui ont besoin d'un coup de pouce, d'un intérêt culturel à la lecture, d'un apprentissage avec les parents, d'un accompagnement, même si les parents sont non francophones, comment à un moment donné accompagner ses enfants et les motiver à lire même si on ne sait pas lire soi-même, c'est donc un accompagnement ciblé pour la réussite de l'enfant.

Il faudrait que pour chacune des actions nous vous détaillions les chiffres. Si vous voulez venir en mairie et compulser le dossier vous aurez les chiffres, mais ne demandez pas aux services d'en faire une synthèse, c'est impossible, pour avoir tous les chiffres il faut regarder chaque action. Mais vous pouvez venir et le regarder sans problème.

M. GIORGETTI.- Par le passé je me suis occupé de l'Ecole, je pense que c'est quelque chose d'important d'avoir capté cette possibilité financière pour mener toutes ces actions. Je rappelle quand même qu'il y a 1 500 villes en Politique de la Ville en France et que seulement 60 ont été retenues, et nous sommes dedans, ce qui veut dire que l'on défend bien le maillot pour nos petits-enfants, comme on l'a bien défendu pour l'énergie. Nous avons été retenus sur 1 500 grâce à la qualité du projet. Il est un peu long à sortir parce qu'on veut l'offrir aux gens, c'est-à-dire pas l'offrir à une

multinationale, essayer de monter un projet public parce qu'on ne veut pas mettre des actionnaires là-dedans...

Mme le Maire.- Tu parles de la thalassothérapie...

M. GIORGETTI.- Oui, 20 sur 1 500, quand Macron est arrivé il y avait 3 000 villes en Politique de la Ville, il en est restées 1 500. Nous y sommes restés, ce n'est pas pour nous faire plaisir, c'est parce qu'on présentait un projet fort grâce aux orientations des élus et aux techniciens qui sont en capacité de monter des dossiers bien ficelés. C'est extrêmement important, on devrait tous s'en féliciter toutes tendances confondues parce que ça va au-delà de la politique politicienne.

Monsieur Bernex, je regrette, mais quand vous parlez du marché ça me remue, parce que le marché nous mène là où il nous mène aujourd'hui ; la grande précarisation de la société c'est le marché, parce que cette concurrence exacerbée telle qu'on la connaît aujourd'hui fait qu'on arrive à ce qu'on arrive. Il y a eu des batailles avec des gouvernements successifs sur la baisse du coût du travail et aujourd'hui les gens n'arrivent plus à y faire front ; ils n'arrivent plus à aligner leurs loyers, leurs charges d'électricité, etc. tellement les salaires sont descendus à un niveau aussi bas chez nous. Donc descendre plus bas... la consommation sera de plus en plus difficile pour les gens. Il faut commencer à s'interroger, cela fait un moment que je m'interroge, mais depuis le marché nous mène là.

Mme le Maire.- Oui, les CDI sans le I, au début je ne l'avais pas compris comme cela, un contrat à durée indéterminée mais déterminée...

Monsieur Bernex voulait reprendre la parole.

M. BERNEX.- Juste pour répondre à Monsieur Giorgetti, je n'ai rien contre toutes les aides que vous pouvez acquérir, ni sur les projets que vous faites ou quoi que ce soit, c'est le

bilan de ces projets ou de ces investissements qui est important à faire. Nous avons tous les ans ce genre de rapport, et je reviens sur ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est-à-dire que quand on regarde la précarité que nous avons et le niveau scolaire que nous avons dans différents quartiers de la ville, il y a un problème par rapport à ces investissements que l'on fait. Ce que je dis, mais je ne suis pas au sein de chaque chose ni au sein de chaque sujet, c'est qu'il est important quand on met 50 000 euros quelque part de pouvoir leur donner une valeur, de dire au bout de quatre ou cinq ans ce que représentent ces 50 000.00 euros, s'ils ont servi à sortir des petits d'un système et s'ils sont passés à un autre système plus avantageux.

Mme le Maire.- Votre question est récurrente trop facile, on y répond chaque année. Pour tout ce qui concerne l'accompagnement éducatif -je ne prends que l'exemple des coups de pouce- lorsque l'enfant sort du coup de pouce ça veut dire qu'il est lecteur, sans le coup de pouce ce serait compliqué pour lui et sa famille, c'est donc du cent pour cent de réussite.

Lorsque vous demandez si ce que nous mettons en place va contrecarrer les problèmes du chômage etc., c'est-à-dire à quoi servent les sous que l'on met-là par rapport à in fine trouver du travail, etc. c'est parce qu'il y a ces problèmes-là dans notre France, et donc dans notre ville, que nous essayons modestement, nous, d'effectuer un accompagnement humain ; et le premier des accompagnements humains c'est de dire à toutes ces personnes qui ne trouvent pas de l'emploi *ce n'est pas parce que vous êtes nul, ce n'est pas parce que vous êtes un incapable*, parce que cette baisse de l'estime de soi auprès de jeunes, auprès de personnes qui n'arrivent pas à trouver de l'emploi est immense, elle est tellement immense qu'après ils ne se sentent même plus capables d'être des parents à la hauteur. C'est

dramatique de broyer des hommes, des femmes et des jeunes comme cela.

Donc cette politique nationale, européenne, qui broie des hommes dont vient de parler Monsieur Giorgetti, crée des conséquences sur notre commune, et nous décidons nous, modestes élus de proximité que nous sommes ici simplement sur Port-de-Bouc, avec des familles, avec des jeunes, avec des gens que nous connaissons, que nous allons essayer d'aller chercher ou que nous invitons à venir à la maison du service au public, ou que nous invitons à aller dans les centres sociaux, nous essayons de faire tout un travail et un cheminement avec eux pour qu'ils reprennent confiance en eux, pour qu'on leur prouve par A + B qu'il est possible pour eux d'être des gens qualifiés en tant que parents, d'être des jeunes qualifiés en tant que jeunes adultes plus tard, et d'avoir une intelligence sensible autour de l'art, une intelligence du corps autour du sport, une intelligence culturelle, une intelligence d'épanouissement personnel, d'esprit critique ; bref, ce sont des citoyens à part entière quelle que soient leurs difficultés de vie. Voilà à quoi sert l'ensemble de ces dispositifs.

Maintenant je poserais la question à l'envers : s'il n'y avait pas ces dispositifs-là, où en serions-nous ? Je vous invite à regarder l'extrême souffrance de tous ces pays où il n'y a pas de services publics, pas de services d'accompagnement humain tels que nous les concevons en termes de solidarité, jamais d'assistantat ; Marc Depagne pourrait en témoigner, lorsque nous sommes au CCAS/CIAS, il y a tout une démarche d'accompagnement et cela me crève le cœur d'avoir à dire *achetez plutôt ce produit que celui-là, mangez plutôt de la viande tant de fois par semaine*, etc. Pourquoi certains êtres humains devraient se contenter de si peu alors que certains regorgent de possibilités ? En tout cas mon groupe, le groupe de la majorité,

ne le supporte pas, et nous voulons dire à tous ces gens vous êtes des hommes, des femmes, des jeunes, des êtres humains à part entière. Et à travers ces dispositifs-là c'est la dignité que nous travaillons. Bien évidemment, une fois qu'on a travaillé la dignité on n'a pas travaillé Carrefour... excusez-moi, je suis sur Carrefour parce que je suis éberluée, c'est impressionnant que l'État ne leur demande pas de rembourser alors qu'on nous dit qu'il n'y a pas d'argent dans les caisses, c'est juste injuste. Je ferme la parenthèse.

Mais parallèlement, depuis quelques années maintenant on ne cesse dans les Conseils Municipaux d'installer des commerçants à la Respélido, de renforcer les commerçants ailleurs, d'installer des nouvelles entreprises sur la commune ; donc parallèlement, petitement, nous essayons aussi d'offrir un territoire attractif, et les entreprises viennent ; il y a même des entreprises qui nous demandent à venir sans qu'on aille les chercher mais nous n'avons pas suffisamment de fonciers, ou nous n'avons pas encore la zone de Caronte aménagée.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Monsieur Didero.

M. DIDERO.- Je dois y aller, je vais laisser mon pouvoir à Madame Tétienne/Casano.

Mme le Maire.- Très bien. Vous votez avant de partir ?

M. DIDERO.- Oui.

Mme le Maire.- Qui est pour le rapport sur la Dotation de Solidarité Urbaine ? La majorité, le Groupe de Madame Pèpe, Monsieur Bernex.

Qui s'abstient ? Les trois autres membres de l'opposition. Je vous remercie.

Le rapport n°9 est adopté par la majorité, le Groupe de Madame Pèpe, Monsieur Bernex - Abstention des trois autres membres de l'opposition

(Départ de Monsieur Didero à 19 h 15, qui donne son pouvoir à Madame Tétienne/Casano)

10/ MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Rapporteur : Madame Monique MALARET (*Lecture du rapport*)

Une attention particulière sera donc portée aux enfants de moins de trois ans déjeunant au restaurant scolaire afin de veiller à leur bonne adaptation à la journée scolaire.

Pour les enfants de moins de trois ans qui auraient du mal à s'adapter, dans un souci de bien-être de l'enfant la mission en restaurant scolaire se fera sous forme d'une période d'essai pendant laquelle sera évaluée la capacité des jeunes enfants à fréquenter l'école pendant toute une journée. Bien sûr, les enseignants en charge de ces élèves pourront, en concertation avec les services municipaux et les familles, suspendre quelque temps l'accueil en restaurant scolaire.

Mme le Maire.- Vous le savez, maintenant l'obligation de scolariser les enfants dès trois ans rentre en vigueur, donc nous nous adaptons à la loi. Mais comme vous avez pu le constater, tout un travail a été fait autour de Monique Malaret et des services afin qu'avec les enseignants et les enseignantes, Madame l'inspectrice de l'Education Nationale et les services municipaux, nous puissions créer des conditions qui soient adaptées aux jeunes enfants et à leurs familles. C'est

donc le fruit de ce travail concerté depuis que le Ministre Blanquer a annoncé qu'il allait aller dans la scolarisation obligatoire dès trois ans.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°10 est adopté à l'unanimité

11/ CANDIDATURE « CITE EDUCATIVE »

Rapporteur : Madame le Maire

Mme le Maire.- Je vous ai un peu expliqué longuement ce qu'était la candidature « cité éducative » ; nous avons été pré sélectionné, il s'agit pour nous, autour de l'école, de créer une véritable alliance de tous les acteurs éducatifs pour accompagner encore mieux les enfants et les jeunes vers leur réussite, sous-entendu bien évidemment scolaire, mais sous-entendu comme on le disait tout à l'heure de citoyens, dans tous les temps et tous les espaces et en lien avec leur famille. L'objectif est de soutenir toutes les dynamiques territoriales de coopération éducative avec des sites qui seront expérimentaux et avec une forte mobilisation autour de cette cause. Il s'agit pour nous d'y mettre une priorisation. Donc je vous demande de bien vouloir valider cette demande de labellisation à laquelle nous avons été lauréats pour participer.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie, c'était un long et dur travail. Nous le ferons bien redescendre aux services parce que cela nous a occupés pendant presque tout le mandat.

Le rapport n°11 est adopté à l'unanimité

12/ HABILITATION FUNERAIRE

Rapporteur : Monsieur Michel SANTIAGO (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?

Mme PEPE.- Pourquoi faut-il engager une habilitation pour cette personne ?

Mme le Maire.- Les lois en la matière sont très contraignantes. Pour ouvrir, fermer un caveau ou procéder à des réductions de corps par exemple, il faut un personnel habilité, assermenté pour encadrer la procédure.

M. SIMITSIDIS.- Oui.

Mme le Maire.- Y a-t-il d'autres demandes de précision ?

M. BERNEX.- Pouvez-vous nous donner le nom du futur responsable ?

Mme le Maire.- Elodie CROTEAU, nous l'avions dit en Commission des Finances.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°12 est adopté à l'unanimité

13/ CESSION PAR LA COMMUNE DE TERRAINS COMMUNAUX SIS LES BERGES DU CANAL

Rapporteur : Madame Béatrice GIOVANELLI (*Lecture du rapport*)

Cela concerne un (1) terrain à usage d'habitation pour une surface de 237 m².

Mme le Maire.- Qui est pour ? Tous les élus sauf Madame Tétienne/Casano et Monsieur Bernex qui s'abstiennent.

Je vous remercie.

Le rapport n°13 est adopté par tous les élus sauf Madame Tétienne/Casano et Monsieur Bernex qui s'abstiennent

14/ MOTION : AVENIR DE LA LIGNE FERROVIAIRE COTE BLEUE MARSEILLE/MIRAMAS VIA PORT DE BOUC

Rapporteur : Madame Fatima LOUDIYI (Lecture de la motion)

« La totalité de la ligne de la Côte Bleue a été mise en service entre 1879 et 1915. L'objectif était de créer un itinéraire de délestage pour la ligne Miramas/Marseille en cas de problème sous le tunnel de la Nerthe. Aujourd'hui, c'est une ligne régulière qui irrigue des villes et des territoires tout le long de l'année et qui permet, l'été, de faire découvrir aux touristes la beauté de cette côte.

Pour autant, usagers, élu(e)s, cheminot(e)s sont tous témoins de la dégradation de la régularité des trains sur la ligne : retards, suppressions, détérioration de la qualité de service, etc., et les annonces pour l'avenir sont très inquiétantes.

Alors que de nombreuses gares sont déjà fermées, la Direction SNCF Mobilités a modifié ou va modifier les heures d'ouverture de certaines gares de la ligne Martigues, Istres, Port de Bouc, Carry le rouet, Sausset les Pins. Au total, sur les 17 gares de la ligne 10 sont déjà fermées, 5 ont ou vont subir des modifications d'horaires.

Alors que le Conseil Régional annonçait une augmentation de l'offre ferroviaire dans la nouvelle convention,

la ligne de la Côte Bleue est sous le coup d'une possible réduction d'offre. Son président devrait annoncer, lors de la prochaine plénière du 26 juin, les suppressions de 5 trains pour les vacances d'été 2019, 3 trains en septembre 2019 de manière pérenne. Alors que la Direction de SNCF Réseau annonçait des travaux d'entretien cet été et des travaux de modernisation en septembre 2020, les premiers ont été annulés et les seconds ne seraient que des travaux pour maintenir la ligne sans aucune amélioration sur son cadencement et sa régularité.

Compte tenu de l'importance de cette ligne pour les populations de nos territoires, le Conseil Municipal délibère et :

- Affirme :

o que la ligne de la Côte Bleue doit rester une ligne du quotidien liant développement du territoire et tourisme.

o Elle doit retrouver une qualité de service optimum en maintenant la présence humaine dans les gares et les trains.

o Sa régularité et son cadencement doivent être améliorés.

- demande :

o A SNCF Mobilités :

* Un moratoire sur l'ensemble des modifications d'horaires des guichets.

* un plan de relance de la présence humaine dans les gares.

o Au Conseil Régional

* L'abandon des suppressions de circulation prévues pour 2019

** Un plan de transport intermodal et complémentaire permettant à tous les habitantes et habitants de nos territoires d'avoir un accès au service public ferroviaire.*

o A SNCF Réseau

** de lancer une véritable réhabilitation des infrastructures ferroviaires permettant une amélioration du cadencement et de la régularité sur la ligne.*

** un entretien pérenne et efficient.*

- Appelle :

o A la prise de conscience des habitants, des associations, des organisations syndicales et des cheminot(e)s pour s'associer à cette démarche ».

Merci.

Mme le Maire.- Merci à toi, tout est dit. C'est une demande qui nous a été formulée. Vous avez vu que je nous représentais devant la gare de Port-de-Bouc il y a quelques jours, nous avons pu nous exprimer très fortement devant la presse sur cette question.

Je dois dire que grâce à cette ligne j'ai pu faire mes études, aujourd'hui qu'en est-il pour nos jeunes ? Parce qu'il est possible d'aller sur Marseille, c'est très compliqué d'aller sur Aix, en tout cas c'est très long, on peut prendre le bus mais il faut aller le prendre à Martigues, donc comment faire pour nos petits pour aller prendre le bus à Martigues ? Cela veut dire qu'il faut qu'ils aient une voiture pour y aller, ce n'est pas pratique du tout. Donc s'il existe des possibilités d'étudier sur Marseille, cette ligne de la Côte Bleue est une ligne très importante. D'autre part c'est une ligne qui nous permet d'aller vers Miramas et d'accéder au TGV, car ce n'est

pas toujours facile pour les nôtres de pouvoir aller jusqu'à la gare TGV d'Aix. C'est une ligne structurante pour les habitantes et habitants de Port-de-Bouc car il y a aussi la possibilité d'aller travailler en direction de Marseille ou en direction de Miramas, d'aller au village des marques, par exemple, à Marseille vers toutes les entreprises du port ou autres.

Ces décisions qui sont prises à mi-teinte de d'abord fermer les guichets alors que nous avons réussi à les voir rouverts tous les jours, nous inquiètent beaucoup parce qu'on nous dit qu'il y a un automate, oui, mais ce n'est pas toujours facile de se repérer dans les horaires et les prix ; je ne sais pas si vous avez besoin de prendre des billets de train régulièrement, mais pour le maire que je suis qui doit monter à Paris, avec la secrétaire on s'arrache les cheveux, il faudrait être tout le temps en train de chercher le bon prix et nous n'avons pas que cela à faire. Lorsqu'il y a quelqu'un au guichet qui a l'habitude, qui connaît, on gagne du temps, c'est un professionnel qui est là pour vous. C'est incommensurable l'apport humain dans ce cadre-là. Et cela sécurise les abords d'une gare, lorsqu'on a des jeunes qui partent étudier parfois très tôt le matin et que par exemple le train est annulé, qui le leur dit ? Ils voient l'heure qui passe et le train est annulé. Comment font-ils pour se retourner et s'organiser ? Lorsqu'il y a un guichet ouvert l'agent SNCF sort et informe, lorsqu'il n'y a pas de guichet, ils ne le savent pas. Cela déshumanise, cela enlève de la sécurité, parce que pour les parents que nous sommes, quand nos jeunes prennent le train, parfois ils sont seuls très tôt le matin... La présence d'adultes est une présence importante.

Ensuite il y a des trains qui sont supprimés, des trains qui sont en retard parce que la ligne doit subir des travaux importants dans le cadre des contrats qu'on appelle

Etat/Région, investissement de l'Etat, investissement de la Région. Donc on retourne toujours sur les mêmes boucles, et l'Etat et la Région se renvoient la balle. Ce sont nos enfants qui en subissent les conséquences, comme à l'époque où, Monsieur Giorgetti, la Région était de Gauche, par exemple la carte ZOO c'était quinze euros à l'année.

Mme PEPE.- En 2018 elle était encore à quinze euros.

Mme le Maire.- Vous allez voir à la prochaine rentrée. Ce qui m'intéresse ce sont les jeunes qui vont avoir à étudier dès septembre ou ceux qui doivent continuer d'étudier en septembre, ou ceux qui par exemple passent un Master et doivent changer de lieu. Nous avons les mêmes préoccupations puisque qu'avant d'être des femmes et des hommes politiques nous sommes des parents et des grands-parents.

Très honnêtement, ce qui se passe n'est pas sérieux.

Pour terminer, il y a des investissements qui demanderont la fermeture de la ligne, et d'ores et déjà avant même la fermeture pour travaux des trains sont annulés, et dès le mois de septembre, les trains du matin, et ceux du retour de Marseille à 16 h 30 seront supprimés. Les jeunes devront prendre des bus. Désolée, mais la pollution quand on en ajoute encore, quelle est la logique ?

C'est la raison pour laquelle en tant que chef de la majorité je vous propose de voter cette motion pour le bien de notre commune.

Ont demandé la parole : Monsieur Giorgetti, Madame Di Cesare, Monsieur Sirat, Monsieur Bernex, Madame Pèpe.

M. GIORGETTI.- Madame le Maire, je n'ai pas demandé la parole, les explications sont suffisantes pour moi.

Mme Di CESARE.- on a mentionné les enfants de Port-de-Bouc mais si on va à l'arrivée du train quand il s'arrête à Port-de-Bouc le matin, il y a énormément de jeunes qui arrivent d'ailleurs. Je suis au collège à Istres, je peux déjà dire que certains savent qu'ils vont être pris ici et ce sont des élèves qui vont venir en train. Il n'y a pas qu'eux, il y a aussi des gens qui travaillent à Port-de-Bouc et qui viennent en train. On voit aussi tous les jours des retraités, des clubs de randonnée, etc. qui font la Côte Bleue, qui descendent parfois à Port-de-Bouc et qui ont besoin de venir le matin, or par exemple ils ont supprimé le train de 8 heures. C'est aussi toute une économie.

Mme le Maire.- Merci pour cette précision, Stéphanie.

M. SIRAT.- Je dirais simplement qu'il faut savoir qu'il y a un manque considérable de conducteurs de trains qu'on occulte, mais la réalité est là.

Mme le Maire.- Merci, Boulenouar, toujours des renseignements précis et rapides.

M. BERNEX.- est-ce que l'on sait combien il y a de navettes par jour entre Miramas et Marseille par ce TER ?

Mme le Maire.- Navettes, c'est-à-dire ?

M. BERNEX.- Un certain nombre de rotations se fait par jour.

Mme le Maire.- Allez en gare et prenez les horaires.

M. BERNEX.- En tout je crois qu'il y a 27 aller-retour.

Mme le Maire.- Et alors ?

M. BERNEX.- A partir de là vous savez que Renaud Muselier, le président de la Région, a la compétence au niveau des voies pour le TER, et essaye de se battre depuis trois ans avec la SNCF pour essayer de faire améliorer les horaires et d'avoir le moins possible de trains qui ne partent pas.

Malheureusement, Renaud Muselier disait il y a encore deux ou trois mois que sur l'ensemble de la région il y a par jour entre 20 et 40 trains qui ne partent pas. Donc le problème c'est que la Région paie la SNCF pour que ça marche, mais ça ne marche pas.

Pourquoi y a-t-il trois trains de moins ? Il y a trois trains de moins parce que Monsieur Tabarot qui est le responsable des transports au niveau de la Région a dit que ce sont des trains qui étaient occupés par moins de vingt pour cent de gens ; à partir de ce moment-là il y a un réajustement des lignes pour qu'il y ait un peu plus de rentabilité au niveau de ces lignes. Il n'est pas obligatoire de garder des trains dans lesquels il n'y a personne, comme on voit aussi des gares dans lesquelles il n'y a personne, pourquoi garde-t-on des gares dans lesquelles il n'y a personne ?

Mme le Maire. - C'est une grande question, si on la voit par ce petit bout-là pourquoi pas, c'est votre analyse, mais le grand problème ce n'est pas cela, c'est qu'à partir du moment où le train est irrégulier, où le train est annulé, où le train est en retard, les gens n'ont plus du tout confiance en ce mode de transport et donc la fréquentation baisse.

(Madame le Maire s'adresse à une jeune-fille présente dans le public : rassurez-moi, jeune-fille, vous parlez, vous ne me filmez pas ? La jeune-fille dans le public répond que non)

Mais je puis vous dire que lorsque la Région avait commandé des trains, lorsque la Région avait réalisé des travaux, que les cadencements étaient organisés, que la régularité était organisée, sur la ligne de la Côte Bleue il y a eu une montée exponentielle du trafic voyageurs ; mais à cette époque-là il avait été demandé aux voyageurs quels étaient leurs besoins. Je ne mets pas du tout en cause la Région, je dis juste que l'écoute est aujourd'hui attentive de la part de la Région,

il faut absolument transformer l'essai et obliger l'État de réaliser les travaux qu'il doit réaliser. C'est-à-dire qu'aujourd'hui les trains sont ralentis car ils roulent sur des ouvrages qui datent de 1879, on est au-delà des cent ans de cette voie. Donc il n'est plus possible de faire rouler un train à une vitesse normale sur un ouvrage qui vieillit, il y a des vibrations sur les falaises et sur l'ouvrage qui sont dangereuses.

M. DEPAGNE.- Entre l'ouverture de cette ligne il y a deux siècles en arrière et maintenant, on met 25 minutes de plus pour faire Miramas/Marseille, alors qu'avant on en était au train à vapeur !

Mme le Maire.- C'est cela le non-sens, c'est-à-dire par manque d'investissements au moment où ils doivent être faits. Mais je dirais aussi par maltraitance de la SNCF sur elle-même, car je puis vous dire que depuis simplement quatorze ans que je suis maire, je commence à être complètement perdue avec cette SNCF telle qu'ils l'ont transformée ; je suis fille et petite-fille de cheminots, je n'y comprends plus rien. Aujourd'hui pour parler de la gare il faut que je demande rendez-vous au directeur SNCF Gares & Connexions, c'est juste impossible ! Si je dois m'énerver sur le fait que l'été dernier des herbes ont pris feu tant le train a freiné et a provoqué un incendie tout au long de la ligne, je dois voir SNCF Réseau, avant c'était Exploitation !

Vous avez vu le problème que nous avons sur les coffrets électriques dans notre commune, tous ces coffrets éventrés, c'est exactement la même chose, depuis que nous n'avons plus l'EDF, qu'on n'a plus la SNCF mais qu'on a ces petits bouts qui essaient de se parler les uns les autres et qui essaient de nous parler à nous, le résultat n'est pas au rendez-

vous ; et plus on va vers cette privatisation, moins le service est rendu de façon à avoir de la qualité.

Je suis très en colère -et j'imagine vous aussi- parce que nous déployons une énergie folle pour essayer d'avoir des résultats mais modestes, s'il vous plait remettez une porte à un coffret électrique, s'il vous plait débroussaillez le long de la voie ferrée, etc. Ce n'est pas à nous de nous occuper de cela, nous avons déjà suffisamment de sujets pour que nous nous substituions à leurs propres employés et à leur propre organisation pour les rappeler à l'ordre ! Et c'est ainsi que les habitants n'y comprennent plus rien car lorsqu'il y a un problème électrique il y a des photos sur les réseaux sociaux, que fait le maire ? Le maire n'est pas la chef de l'entreprise qui est dans le réseau électrique.

M. SIRAT.- Il faut que Madame le Maire apprenne à se servir d'un métrix.

Mme le Maire.- Vous comprenez à un moment donné quel est le non-sens dans une commune, car quelle est la seule personne qui vous représente -c'est normal que ce soit dévolu à moi- mais quelle est la seule personne qui peut à un moment donné faire remonter les doléances ? C'est le maire. Et on dit *le maire ne fait rien*, si, nous essayons de les solliciter pour qu'ils fassent, mais très honnêtement ça devient de plus en plus compliqué.

Nous avons un conseiller régional qui n'est pas de notre obédience mais qui est très sensible sur la ligne de la Côte Bleue, et c'est très important dans un groupe de politiques d'avoir des personnes sensibles sur des sujets, car ensuite on a une écoute attentive et je sais que cette écoute est là ; maintenant, il faut prendre les bonnes décisions et rapidement.

Mme DI CESARE.- Je voudrais quand même insister, parce que je vous assure que le matin si vous allez à Port-de-Bouc entre 6 heures et demie et 8 heures et demie pour prendre un train, vous verrez qu'on a du mal à trouver de la place, c'est plein, pas pour se garer mais pour monter dans le train et pour s'asseoir. C'est pareil le soir, c'est très compliqué entre 16 heures et 19 heures trente tellement il y a de gens qui prennent le train ; et ce ne sont pas uniquement des étudiants, ce sont des gens qui travaillent, etc. il y a de tout. Il se trouve que là on vient de supprimer le train de 8 heures. Mais c'est très difficile de trouver une place, c'est plein.

Mme le Maire.- Très bien.

Mme PEPE.- Est-ce que les autres maires des villes concernées vont faire la même motion que vous ? Ce n'est pas écrit dans votre motion, c'est pour cela que je pose la question.

Mme le Maire.- Comme nous avons fait une conférence de presse devant la gare de Port-de-Bouc, vous avez vu qu'il y avait déjà le maire, Monsieur ILLAC, qui a parlé au nom de beaucoup de maires autour de sa commune qui sont aussi sur la Côte Bleue, qui ne pouvaient pas venir à cette conférence de presse mais qui sont solidaires bien évidemment, puisque comme cela est dit dans la motion ils ont déjà subi la fermeture de leur gare, voire même le changement de destination à l'usage de commerces, etc. Donc tout à fait.

Mme PEPE.- Encore une remarque. Aujourd'hui quand on parle d'écologie on est très sensible au covoiturage, c'est aussi pour cela que je voterai cette motion parce qu'on nous demande d'avoir des moyens de transport alternatifs sauf qu'on ne nous donne pas les moyens de les prendre, et je pense que c'est très important de le rappeler. Même si on met une heure pour aller à Marseille ce n'est pas grave, la Côte est belle,

mais il ne faut pas oublier que si demain on veut rentrer dans une écologie très importante, si on ne nous en donne pas les moyens... après, s'ils font des travaux dessus, ce serait bien qu'elle soit électrifiée, on pourra au moins utiliser notre TER, mais il ne faut pas oublier que derrière tout cela il y a une âme écolo à avoir, il y a les transports en commun mais il faut qu'on nous donne les moyens de les prendre, tant au niveau des tarifs qu'au niveau des passages de trains.

Mme le Maire.- Je suis tout à fait d'accord.

M. GIORGETTI.- On vit les contradictions où on nous a bassinés pendant des années pour la construction de la Métropole qui allait être l'institution qui allait régler les problèmes de transport, et pour l'instant elle en a peu réglés. Je n'ai jamais compris pourquoi la Métropole avait les transports et que la Région avait les transports ferroviaires, il ne faut qu'une entité qui s'occupe des transports, mais ceux qui nous gouvernent ne sont pas capables de faire pour n'avoir qu'une entité pour régler les choses. C'est pour amuser la galerie !

Mme le Maire.- Amuser, René, non, moi je pense que ce sont des erreurs d'aménagement du territoire ; parce que même si le bus est moins polluant que la voiture -puisque plusieurs personnes sont dans un bus au lieu d'avoir plusieurs voitures- il sera toujours beaucoup plus polluant que le transport ferroviaire..

M. DEPAGNE.- Sept fois plus.

Mme le Maire.- Merci. Et les bus encombrent les routes. Il y a tout le travail que nous menons pour le contournement de Port-de-Bouc, où on nous dit qu'on va le commencer, qu'il n'y a pas de soucis, mais vous savez que vous attendez le deuxième contrat Etat/Région, et on ne sait pas si on aura de l'argent ! Pardon ! C'est une priorité, vous l'avez dit. La ligne de la

Côte Bleue est une ligne magnifique, structurante, etc. mais on n'a pas les moyens ! On nous rétorque tout le temps qu'on n'a pas les moyens.

La Métropole devait recevoir de la part du gouvernement des financements spécifiques pour justement mettre en place un travail autour des déplacements qu'elle n'a jamais reçue non plus. Donc je me demande si on ne se fout pas de nous.

En attendant nous étouffons avec la pollution, les routes sont encombrées, il nous faut un temps de trajet infernal, si bien qu'avec la Métropole nous avons mis en place un système de téléconférence non pas pour éviter la pollution mais parce qu'on n'arrive pas à nos réunions ; on arrive à des horaires tellement différents suivant où on se trouve dans la Métropole que nos réunions étaient impossibles à tenir. Donc ils ont investi dans la téléconférence. C'est pratique, cela me va très bien, c'est très opérationnel. Mais ce n'était pas pour que ce soit écologique, c'était juste pour que l'on puisse tenir les réunions. Donc c'est dramatique !

Le ferroviaire c'est une question d'aménagement du territoire, et lorsqu'on voit avec le Grand Port les nécessités d'acheminement des marchandises... les hommes comptent moins pour certains et seul le trafic économique compte, on agonise notre port qui ne peut pas être à la hauteur s'il faut acheminer des marchandises simplement par des camions, c'est un non-sens, c'est à n'y rien comprendre, ou bien avoir derrière une stratégie qui cherche à désindustrialiser notre région, ce qui fait notre richesse en emplois, en retombées économiques, même s'il n'y a plus la taxe professionnelle il y a quand même des taxes foncières. Autant je partage notre ambition écologique, autant je ne partage pas ce type de décision.

Nous à Port-de-Bouc, modestement, qu'avons-nous décidé de porter ? Nous en avons parlé tout à l'heure, le pôle gares

autour de la gare de centre-ville de Port-de-Bouc, brancher avec la Métropole un bus à haut niveau de service qui ramènerait sur un espace beaucoup plus grand que l'on pourrait reconfigurer complètement parce que c'est le no man's land, c'est Croix Sainte où là pourrait exister une grande gare avec différents faisceaux qui partiraient de différentes façons sur le ferroviaire, sur les bus à longs trajets ; et pour nous, comme tu le disais Stéphanie, nos élèves qui viennent dans nos deux lycées, dans notre CFA, qui pourraient venir de différentes façons grâce à la gare. Donc un pôle gares, une petite plateforme multimodale.

Vous avez vu qu'à l'entrée de la ville nous avons dans le parking de l'ancien cimetière un parking de covoiturage. Nous essayons de favoriser, les Communes font ce qu'elles peuvent, comme elles le peuvent, mais en tout cas je trouve que les Communes sont nettement plus dynamiques avec le peu de moyens qu'elles ont, ce qui veut dire qu'elles ont la volonté politique. Il faut que les institutions qui nous sont supérieures, par exemple la Région, et surtout le gouvernement Français, prennent leurs responsabilités. Car dans toutes les communes il y a des projets, car nous avons fait un scope intercommunautaire avec Ouest Provence, et nous avons trouvé beaucoup de solutions qui dorment faute d'ambition et de réaction politique.

Monsieur Giorgetti me dit des moyens, mais les moyens ralentissent les projets, dans la ville de Port-de-Bouc nous n'avons pas beaucoup de moyens donc nous allons les chercher parce que nous avons la volonté politique, je voudrais sentir cette volonté politique de ceux qui nous gouvernent ou des institutions plus hautes que les nôtres. S'il y a cette volonté politique on va chercher les moyens.

M. GIORGETTI.- Elle n'y est pas. On a des gouvernements successifs que ce soit Hollande, et Macron l'a amplifié, on donne de l'argent à l'entreprise sans contrepartie. Je préférerais qu'on ne donne rien du tout, on donne du travail à partir de l'investissement. Tu investis, il y aura du travail, de l'emploi, du développement, mais quand tu donnes et qu'on te dit que c'est pour rétablir les marges des entreprises, où on va ? Si aujourd'hui on additionnait tout ce que les conseils régionaux de France et de Navarre donnent pour le développement économique, tout ce que le pouvoir donne aux entreprises et pour les emplois qui en résultent, c'est du vol à main armée ! c'est pour cela qu'il faut arrêter cette politique-là, il faut investir, l'investissement fera qu'il y aura de l'emploi. Les grands chantiers ont toujours fait de l'emploi ; je vais parler du Général de Gaulle -je vais faire plaisir à Monsieur Bernex-, quand le Général de Gaulle a dit qu'on allait construire la sidérurgie en Méditerranée ça a créé de l'emploi, c'étaient des grands projets d'investissement que nous n'avons plus parce que pour ces gouvernements c'est l'histoire du marché ; mais pour qui ? Pas pour répondre aux gens mais pour répondre à l'égoïsme des actionnaires, il n'y a que cela qui compte. Et c'est ce qu'il faut arrêter, ce sont des investissements dont on a besoin. Les Communes le font, les Conseils Départementaux font des investissements dans les collèges, la Région aussi, mais pour l'État, depuis quelque temps c'est on donne est sans contrepartie. Et ça ne va plus. Quand on compte les milliards que l'on donne sur le nombre d'emplois qu'il nous annonce, ça fait cher l'emploi, c'est de 150 000 à 200 000.00 euros l'emploi ! On en nourrirait des gens !

Mme le Maire.- Je vous propose que nous nous exprimions maintenant sur cette motion qui nous est proposée par ce collectif pour le train, un investissement d'avenir.

Qui est pour ? L'ensemble des élus sauf Monsieur Bernex qui s'abstient.

Le rapport n°14 est adopté par l'ensemble des élus sauf Monsieur Bernex qui s'abstient

15/ MOTION DE SOUTIEN A LA POPULATION RETRAITEE

Rapporteur : Monsieur René GIORGETTI

Encore une population touchée par le marché et par ceux qui accompagnent le marché au niveau national.

Monsieur Hollande avait gelé les pensions et Macron y est allé en surenchère avec l'histoire de la CSG, une petite revalorisation cette année mais loin de ce qu'on nous annonce, donc une perte de pouvoir d'achat encore importante cette année.

Sur la question de la CSG c'était parti des gens qui avaient à peu près 1 100 euros, la lutte a permis de monter les tranches autour de 1 500 euros pour la CSG telle qu'elle était avant, mais il y a encore beaucoup de retraités qui ont subi l'augmentation de 25 % du montant de la contribution sociale généralisée (CSG). Depuis, les retraités se battent, et 9 organisations mènent la lutte au niveau national, qui ont permis d'attirer l'attention des maires de toutes tendances confondues, de l'Assemblée Nationale, du Président du Sénat, etc. parce que les retraités représentent 17 millions de personnes, ce n'est pas rien, ça représente une consommation intérieure importante s'il y a du pouvoir d'achat, mais aujourd'hui on ne cesse de leur rogner. On dit que dans l'avenir il y aura la retraite à 1 000 € ! Moi je le ferais vivre avec 1 000 euros et il me dira comment ça fait ! C'est le truc qui est lancé, c'est-à-dire qu'avec la réforme des retraites à venir il y a à craindre la pire des choses ; parce que pour la retraite à point qu'on veut nous vendre, qui va décider de la hauteur du point ? C'est le

gouvernement, donc il aura encore les mains libres pour encore baisser les pensions des anciens. Ça devient insupportable pour de nombreuses familles, les retraités sont méprisés en France alors qu'ils jouent un rôle important dans le tissu associatif, les Conseils Municipaux, il y en a un certain nombre autour de la table de toutes tendances confondues, nous jouons un rôle important, mais beaucoup se sentent méprisés, notamment ceux qui ont les pensions les plus faibles parce qu'ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts.

La majorité vous propose donc de soutenir ces 9 organisations syndicales et/ou associatives. Vous avez l'ensemble du dossier.

(Lecture de la motion)

« Nous, élus de la commune de Port-de-Bouc dénonçons la situation faite à la population retraitée du fait de :

- La quasi non-revalorisation des pensions depuis 6 ans,*
- la hausse de 25 % du montant de la contribution sociale généralisée (CSG) pour des millions de retraités.*

Cette situation contribue à l'appauvrissement de la population âgée, ce qui entraîne notamment une hausse des demandes d'aides auprès de la ville et réduit les capacités d'action des retraités en faveur des activités bénévoles au bénéfice de la collectivité.

Nous demandons la prise de mesures d'urgence par une hausse des pensions conséquente en faveur de l'ensemble des 17 millions de retraités ».

Je participe en tant que retraité aux manifestations sur Marseille notamment, les gens ont des difficultés folles parce qu'on leur a aussi enlevé la demi-part par rapport aux impôts pour qu'ils deviennent imposables ; on tape sans arrêt sur la même population alors qu'on donne aux autres ; c'est un véritable pipeline qui est ouvert et c'est le goutte-à-goutte de la survie.

Donc nous vous proposons de répondre aux 9 organisations pour notre assemblée sur Port-de-Bouc par cette motion de soutien à ces retraités. A Port-de-Bouc nous avons entre 3 000 et 3 200 retraités.

M. BERNEX.- Quelque chose me chagrine fortement là-dedans, c'est qu'on oublie les gilets jaunes qui ont fortement œuvré pour qu'il n'y ait pas de hausse de la CSG, ce sont eux qui ont réussi à rattraper ces hausses de CSG qui sont maintenant annulées pour toutes les retraites de moins de 2 000 €, et là on n'en parle pas. Je trouve que c'est regrettable, car s'il n'y avait pas eu les gilets jaunes et s'il n'y a pas les gilets jaunes on n'aurait pas eu une avancée comme on l'a maintenant pour les restrictions qui ont été votées par le gouvernement.

Mme le Maire.- Je crois savoir que les gilets jaunes ne sont pas signataires, donc ce n'est pas volontaire.

M. GIORGETTI.- Je ne sais pas si vous me provoquez, Monsieur Bernex, mais je le prends comme une provocation. Il y a ce qu'ont fait les gilets jaunes, mais les retraités cela fait des mois que nous sommes dans la rue, on va à Marseille, on bat le pavé ; comme à Marseille, à Paris, dans toutes les grandes villes de France, les retraités se battent. Je ne veux pas enlever ce qui revient aux gilets jaunes, mais là on est sollicités par neuf organisations de retraités, amis des communistes ou pas, vous avez vu, il y a le syndicat des cadres,

la CFTC, FO, la CGT, etc. Ce sont les retraités qui nous ont sollicités comme ils ont sollicité tous les maires de France, ils ont rencontré les présidents des deux grandes Assemblées, le Sénat et l'Assemblée Nationale.

Monsieur Bernex, je veux bien, mais là c'est de la provocation que vous faites. Heureusement qu'il n'y a pas là beaucoup de retraités à Port-de-Bouc sinon vous auriez eu un accueil de compétition !

Mme le Maire.- Je regrette toujours quand on crée la division, le peuple Port de Boucain est un peuple assez homogène. Il y a beaucoup de retraités, et que certains se réclament gilets jaunes, que d'autres depuis toujours... Depuis que je suis enfant j'ai vu des retraités dans Port-de-Bouc, je me rappelle Monsieur Domenech et bien d'autres, on peut remonter à des personnes illustres de notre commune ; donc personne ne peut se permettre de dire quoi que ce soit, ils se sont toujours battus.

Ne vous affrontez pas, rassemblez-vous. Qu'est-ce qu'on s'en fiche, si demain les gilets jaunes se rajoutent, qu'ils viennent, plus on sera rassemblés plus on fera entendre que le peuple souffre à côté de gens qui sont des nantis ; je ne parle pas des commerçants, des artisans, des chefs d'entreprises de petites et moyennes tailles qui souffrent tout autant parce que c'est la croix et la bannière pour se sortir un salaire ; souvent la femme fait les comptes et elle n'est pas reconnue, souvent ils se sortent à peine un salaire d'ouvrier et pourtant ils sont chefs de leur entreprise. Qu'est-ce que cela va donner au niveau de la retraite ?

Rappelez-vous, chers collègues, nous avons été interpellés lorsque nous étions encore dans la vieille salle du Conseil Municipal, je pense qu'il y a quatre ou cinq ans ou même avant que nous renouvelions le mandat de 2014, je ne me souviens

pas bien, par des artisans de la commune qui râlaient auprès de leur caisse de retraite et d'assurance-maladie et de prévoyance, car lorsqu'il se passe quelque chose il n'y a plus personne pour eux, ce n'est pas normal.

Donc que l'on porte un gilet jaune ou pas, que l'on porte un gilet rouge, que l'on soit chrétien, que l'on soit dans le domaine éducatif, que l'on soit plutôt de droite, que l'on soit plutôt de gauche, que l'on soit communiste ou autre... Je ne sais pas ce que c'est LSR, le dernier logo, je n'ai pas eu le temps de poser la question, et je m'en fiche, je ne sais pas quelle est cette union de retraités et cela m'importe peu. La lettre m'a été envoyée, je trouve que le contenu de ce qu'ils réclament est juste, c'est la raison pour laquelle j'ai demandé à mon Groupe de le proposer en Conseil Municipal. Et si demain il fallait d'aventure revoter parce que les gilets jaunes s'associeraient à ce mouvement, je vous proposerai de revoter. Lorsque le contenu est bon, lorsque cela fait avancer notre peuple Port de Boucain vers des droits supplémentaires, ne nous en privons pas. Aujourd'hui c'est proposé comme cela, si demain c'est proposé encore plus unanime et encore plus rassemblé, et bien allons-y.

En revanche, Monsieur Bernex, les gilets jaunes ont un mérite qui est de ne jamais lâcher les samedis, mais ne dites pas que ce n'est que grâce à eux, ce ne serait pas reconnaître cette lutte menée depuis des années durant auparavant par d'autres. Il faut que maintenant nous fassions tous front et je gage que nous gagnerons vraiment, et franchement ce serait que justice de gagner.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Mme PEPE.- Nous votons la motion, mais je n'ai pas vu l'aspect politique, que l'on puisse écrire chacun dans nos convictions. Elle est surtout pour le soutien de nos retraités,

les papys, les mamys, qui font beaucoup pour les familles, qui remplacent souvent la nounou, et souvent des grands enfants retournent chez leurs parents, et les parents à la retraite continuent à aider leurs enfants. C'est comme cela que je vois cette motion, c'est pour rappeler qu'il faut partager, c'est par solidarité pour eux ce soir que nous allons voter cette motion, mais ce n'est pas le côté politique.

Souvent on dit que c'est 25 % d'augmentation, mais non, c'est le delta du 6.6 qui est passé à 8.4, et le 1.7 qui fait 25 % d'augmentation.

Donc ce soir nous voterons cette motion par solidarité en soutien à tous nos anciens qui ont travaillé. Rappelons-le, d'ailleurs c'est dit, que la retraite ce n'est pas une allocation, c'est un droit qui est acquis, je pense que c'est bien de le rappeler aussi.

Mme le Maire.- Pendant que vous parliez je vous écoutais mais je vérifiais en même temps le sigle LSR qui signifie Loisirs Solidarité Retraités. Il y a une branche à Marseille, une à Gardanne, une à Aubagne, « ensemble et mobilisés nous pouvons gagner, soyez attentifs... », etc. C'est une association qui a été créée par l'USRCGT pour lutter contre l'isolement et pour défendre le droit d'accès à tous les retraités aux activités culturelles et physiques, aux loisirs et aux vacances. Elle est ouverte à tout public, elle est indépendante et résolument progressiste. Je ne le savais pas.

Qui est pour ? Tous les élus sauf Monsieur Bernex et Madame Tétienne/Casano qui s'abstiennent.

Le rapport n°15 est adopté par tous les élus, sauf Monsieur Bernex et Madame Tétienne/Casano qui s'abstiennent

Mme le Maire.- Nous avons épuisé l'ordre du jour de ce Conseil Municipal. Nous allons passer aux questions diverses.

Question diverse n°1

Mme PEPE.- Demande d'un arrêté municipal visant à lutter contre les nuisances sonores :

« Depuis plusieurs années le bruit lié à la pratique sauvage des motos cross, quads et autres deux roues, ainsi que les coups de klaxon intempestifs dans notre ville, devient un vrai problème de tranquillité publique portant atteinte à la qualité de vie quotidienne de nombreux Port-de-Boucains. Le Maire, autorité administrative la plus proche des citoyens, a alors le devoir de rappeler clairement les principes élémentaires de la réglementation sur le bruit, il est le garant de la qualité de vie dans la commune.

C'est pour cela, Madame le Maire, en vertu de votre pouvoir de police générale, que nous vous demandons de prendre un arrêté pour mettre fin à ces nuisances »

Mme le Maire.- Je sais que vous en aviez déjà un peu parlé la dernière fois, vous aviez déjà envie que nous prenions des arrêtés. Je ne suis pas formellement opposée à prendre des arrêtés, je veux juste qu'en toute connaissance de cause vous sachiez que ce n'est pas la peine de prendre un arrêté, c'est la loi. Vous vous doutez bien que j'ai potassé, je ne connais pas tous les articles par cœur, c'est l'article L 2212-2 du CGCT, le Code Général des Collectivités Territoriales, qui demande à la Police Municipale d'assurer le bon ordre et la sécurité, la sûreté et la salubrité publique ; cela comprend notamment les problèmes liés au bruit qui troublent le repos des habitants, et tout acte de nature à compromettre la tranquillité publique.

Je comprends le trouble parce que souvent les séries que nous regardons à la télévision sont des séries américaines, et le maire est le chef de la police en Amérique, et on fait souvent le rapprochement ; mais en France le maire n'est pas le chef de la police, il est tout au mieux le chef de la Police Municipale, et voilà les prérogatives d'une Police Municipale ; la sécurité c'est la Police Nationale.

C'est la raison pour laquelle, avec l'arrivée de notre effectif de Police Municipale relativement au complet maintenant par rapport aux douze dont nous avons besoin, nous sommes en train d'organiser des services qui vont jusqu'à 23 heures pour inviter la Police Nationale à nous suppléer lorsqu'il faut intervenir de façon musclée sur les problèmes de bruit. Donc pour essayer d'assurer un service de meilleure qualité, l'effectif au complet de la Police Municipale nous le permet, car vous savez qu'il faut du temps de repos, et lorsqu'on a moins d'agents on ne peut pas leur demander de travailler sur des amplitudes plus grandes, il leur faut leur temps de repos.

Maintenant que nous avons l'effectif, nous élargissons nos plages de surveillance de la voie publique jusqu'à 23 heures de façon inégalement répartie ; c'est fait de manière volontaire pour qu'il n'y ait pas une régularité.

Pour essayer d'améliorer notre service avec les faibles moyens dont nous disposons, nous avons aussi décidé d'émarger -c'est pour cela que c'est long- au dispositif exceptionnel qui s'appelle le FIPD : le fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance, pour le financement de la mise en place de la vidéo protection. Nous avons enfin reçu de la part du préfet de police notre arrêté qui nous permet de finaliser la consultation d'entreprise dans le cadre du code des marchés publics. Les caméras s'ajouteront à cet effectif plus concret de Police Municipale pour pouvoir surveiller la voie publique ; comme nous

nous y étions engagés, une personne sera derrière pour regarder à certains horaires, et en cas de besoin nous pourrons revenir sur les bandes lorsque nous avons à constater quoi que ce soit avec la police.

Je vais vous faire un parallèle, je suis dans une école où je suis enseignante, tout le monde le sait maintenant, et où nous en sommes au moment des commandes, et les enseignantes souffrent parce que les sommes allouées sont très faibles, et l'enseignante dit qu'on devrait obliger l'État à faire injonction aux Communes de faire au moins pareil pour tous, parce que ce n'est pas juste. Cette enseignante était venue enseigner à Port-de-Bouc et elle a dit qu'elle savait qu'il n'y avait pas beaucoup de moyens dans cette ville mais que des efforts conséquents sont mis sur l'école.

C'est ce qui se passe, c'est-à-dire qu'avec des budgets qui deviennent de plus en plus étriqués, avec des conceptions selon les endroits où on est, la priorité est à l'école ou pas, la priorité est à tel endroit ou ne l'est pas, il y a une inégalité sur le territoire ; et on a toujours considéré à notre place, sur la ville de Port-de-Bouc, qu'on n'avait rien à faire de la sécurité ! Mais qui se permet de penser des choses pareilles alors que nous sommes toujours en train de demander, nous avons fait des pétitions, il a fallu que nous montions au ministère de l'intérieur pour nous faire entendre. J'étais jeune à cette époque-là. Donc qui peut se permettre de décréter qu'à Port-de-Bouc on n'a rien à faire de la sécurité publique ! Les habitants se sont toujours battus pour que la police soit là, et on continuera. J'arrive d'un rendez-vous avec le DDSP qui m'a promis qu'il allait nous aider à rouvrir le poste de police de Port-de-Bouc parce que n'ayant pas suffisamment d'effectifs, le premier qui prend c'est Port-de-Bouc.

Donc de la part des citoyens de quelque place qu'ils soient, ces injustices sont vécues comme terribles. Après, certains disent que c'est la faute du maire, on s'en fiche, ce sont des jeux politiques ; mais après ce n'est pas politique, la politique c'est s'occuper des affaires de la cité, donc ce n'est pas politique de laisser ce type de territoire dans l'illégalité.

Pour répondre précisément à votre question, je ne vois pas d'objection à prendre un arrêté, je n'ai pas besoin de le passer en Conseil Municipal, mais ce n'est pas tellement de passer un arrêté, c'est d'avoir les moyens de pouvoir tout simplement faire respecter la loi. Je vous assure que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir au niveau de notre budget, et en tout cas la volonté est là, pour que les moyens soient réunis pour le faire dans les compétences qui sont les nôtres, bien évidemment.

Mme PEPE.- Je sais très bien qu'il y a une loi, mais sur ces nuisances beaucoup de maires ont surenchéri avec un arrêté mais pour refaire de la prévention, c'est-à-dire en mettant des panneaux. Parfois, l'interdiction visuelle... parce que dans la colline il n'est pas marqué l'interdiction de faire quoi que ce soit. Au centre-ville il y a les klaxons, c'est bien de rappeler que c'est interdit parce que les gens ne le savent plus.

Mme le Maire.- C'est peut-être un problème de communication.

Mme PEPE.- J'ai l'impression qu'un arrêté peut donner plus de prérogatives.

Mme le Maire- On prend un arrêté lorsqu'on doit ponctuellement réaliser quelque chose, il permet de préciser quelque chose qui n'est pas dans la loi. Par exemple, le code de

la route existe, mais si demain pour la fête de Port-de-Bouc je dois faire prendre une voie qui est interdite dans ce sens-là, j'ai le droit de prendre un arrêté temporaire sur la commune, de telle date à telle date, pour tel périmètre, pour telle raison, etc. ; je change le code de la route temporairement. Mais un arrêté pour quelque chose qui doit être permanent, en termes d'application de la loi ça n'apporte rien de plus.

Par contre ce que j'entends dans votre demande c'est comment mener une politique d'information, de prévention, peut-être pour rappeler à des gens qui ne savent pas quel est le bon savoir-vivre tout simplement, oui, je suis d'accord ; et je propose que parmi tous les dossiers que nous avons déjà faits nous en constituions encore un dans le Port d'Attache. On pourrait peut-être aussi imaginer des campagnes dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance... les nuisances sonores ce n'est pas toujours de la délinquance, c'est parfois aussi des problèmes de voisinage... mais peut-être des petites campagnes de travail avec les enfants, parce que du coup les parents viennent voir ce que font les enfants et ils se rappellent qu'il y a quelques règles. De la même façon qu'on travaille avec nos classes urbaines sur le fait qu'il faut par exemple balayer et arracher les mauvaises herbes devant sa porte lorsqu'on est propriétaire ou copropriétaire ; parce qu'on paie des charges quand on est dans le social c'est le bailleur social qui s'en occupe, mais parce que les gens paient des charges pour que ce soit fait, on ne leur demande pas leur avis, c'est comme ça.

Donc de la même façon que parfois on oublie un peu certaines obligations, peut-être qu'il faut rappeler un certain respect à avoir.

Toutes les bonnes volontés pour les idées citoyennes sont les bienvenues. Je rappelle qu'il existe une assemblée

citoyenne dédiée à cela, dédiée à travailler toutes les questions de la commune pour faire des propositions concrètes pour aller dans le bon sens. Et lorsque des bonnes propositions sont faites on serait criminels de ne pas les mettre en place.

Mme PEPE.- Des campagnes contre le bruit.

Mme le Maire.- Nous allons regarder cela.

M. GIORGETTI.- Pour le bruit il y a une loi depuis très longtemps, cette loi avait même été réaffirmée avec plus d'acuité ; nous avons même travaillé là-dessus dans le cadre de l'intercommunalité. Il y a à la fois des incivilités qui sont réelles que vous nous signalez, il y a aussi parfois des moments où il faut supporter, notamment le mardi, les avions à réaction sur notre ville, ça fait un sacré bruit sans arrêt, par moment c'est difficilement supportable quand c'est trop fort et fréquent.

Je pense qu'il faut essayer d'attraper ce que l'on peut attraper dans nos pinèdes, parce qu'aujourd'hui dans les pinèdes avec la chaleur qu'il fait ils peuvent nous mettre le feu ; ils nous ont mis le feu l'année dernière..

Mme le Maire.- Ils ne peuvent pas et ils ne doivent pas y aller.

M. GIORGETTI.- Mais ils y vont, l'année dernière on a eu un feu entre le vallon Clément Mille et la départementale, et ce sont des motos cross qui l'ont mis ; heureusement qu'il y a eu une intervention rapide, il n'a pas pris une ampleur comme il aurait pu en prendre une. On arrive à connaître les oiseaux qui les fréquentent, une fois qu'on les attrape et qu'on leur met le compte, comme on dit, ils n'y reviennent pas une deuxième fois.

Mme le Maire.- Monsieur Giorgetti, je rappelle que réprimer est de l'ordre de la Police Nationale.

M. GIORGETTI.- La loi c'est national.

Mme le Maire.- Mais la charge de réprimer revient à la Police Nationale.

Mme PEPE.- Une contravention c'est national.

Mme le Maire.- Oui, mais je ne peux pas la mettre de 400 % supérieure au montant décidé par la loi, même par arrêté municipal.

L'été dernier la loi contre les rodéos est passée, je vous garantis que les policiers nationaux en étaient heureux, ils ont récupéré des quads, des deux roues, la police peut les confisquer, et ça a un autre effet. Donc nous avons besoin de leur présence, nous avons besoin de s'articuler avec eux ; c'est la raison pour laquelle les policiers municipaux et les policiers nationaux patrouillent de plus en plus ensemble, ça s'appelle la sécurité du quotidien, nous y avons élargi avant même qu'elle soit généralisée, justement pour organiser une habitude de travail, une coordination pour être encore plus efficace.

Je suis tout à fait d'accord pour des campagnes de prévention, des relais citoyens autour de la ville pour que ces questions qui sont des questions d'incivilité et qui sont fort désagréables puissent être travaillées.

M. SIRAT.- Madame le Maire, excusez-moi, ce n'est pas de l'incivilité, c'est un délit.

Mme le Maire.- Nous sommes d'accord.

Question diverse n°2

M. BELSOLA.- C'est un soutien du Groupe communistes et partenaires à la proposition de loi visant à affirmer le

caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.

Cette proposition de loi est portée par notre député, Pierre Dharréville de la circonscription, par le Groupe communistes et les Groupes communistes de l'Assemblée Nationale et du Sénat, mais aussi par beaucoup d'autres élus d'autres Groupes parce que c'est une responsabilité politique importante.

Comme le disait Monsieur Giorgetti et d'autres après, nous sommes dans une volonté gouvernementale de privatiser les joyaux et les fleurons de la République. C'est-à-dire que comme la SNCF, comme d'autres administrations, et un des cas similaires qui serait les autoroutes, les choix stratégiques de l'État, ce qui est rentable c'est de le donner au privé.

Depuis 1946, Aéroports de Paris qui regroupent les aéroports de Roissy qui est le second aéroport européen et le quatrième aéroport mondial, Orly, et les autres aéroports secondaires parisiens ; ils y sont depuis 1946, depuis le Général de Gaulle, c'est un monopole d'État, c'est stratégique pour les développements économiques des régions parce que l'Etat regarde l'intérêt général non pas les intérêts privés des uns et des autres.

Privatiser ces aéroports serait une catastrophe financière puisque nous irions vers des développements privés, ce serait enlever des recettes à l'Etat -comme si l'Etat était assez riche pour les délaisser-, c'est une catastrophe.

Donc actuellement la proposition de loi est qu'à travers un site on recueille 4.7 millions de signatures pour pouvoir procéder à un référendum d'initiatives partagées. 4.7 millions ça correspond à 10 % de l'électorat français, pour pouvoir avoir un référendum qui puisse se prononcer pour ou contre la privatisation des aéroports de Paris.

Au niveau Européen, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, n'ont privatisé aucun aéroport. Dans les pays anglosaxons, l'Angleterre, le Royaume-Uni qui était le chantre de la privatisation et des partenariats privés-publics, en octobre 2018 la majorité conservatrice a renoncé à toute privatisation et revient sur tous les partenariats privés-publics. Donc s'ils reviennent dessus... c'est comme pour les trains anglais où ils reviennent et où le patronat demande actuellement de renationaliser les chemins de fer britanniques.

Nous nous inscrivons dans cette proposition de loi pour initier un référendum derrière. Parce que les services publics, nous le voyons, c'est l'essence, c'est l'égalité républicaine sur les territoires ; quand il n'y a plus de trains, quand le ministère des finances dit qu'on va supprimer les trésoreries de partout et mettre des petites maisons de service public, quand on enlève des services de Poste, des écoles, etc. c'est une catastrophe qui va se produire sur le territoire, il n'y aura plus d'égalité et on va faire en sorte que les plus riches puissent continuer à faire leur train-train et les autres devront se débrouiller.

En parlant de riches, je voudrais conclure avec cela, j'ai vu un reportage à la télévision et vous l'avez vu dans toute la presse, où les riches et les ultrariches Américains demandent à être taxés, ils ne veulent plus que les classes populaires et moyennes soient taxées. Ça prouve le malaise, et ça prouve qu'ils ont peur que demain il y ait une révolution ou qu'il se passe quelque chose. Parce qu'à force de taper les gens, à force qu'ils n'aient plus rien -parce que je crois qu'en Amérique plus de 25 % de la population ne peut plus se soigner, ne peut plus vivre et est dans la rue- ils se disent que s'ils ne donnent pas un peu plus ça va mal finir. Voilà où on en est et voilà où on va arriver.

Donc pour le Groupe communistes et partenaires nous avons un soutien total à cette proposition de loi.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ?

M. BERNEX.- il faut savoir qu'il n'y a pas que les communistes et que l'ensemble des partis sont presque tous intéressés par cela, étant donné que ce qui a été dit est vrai, ce sont des joyaux que nous avons et que l'on doit garder au niveau de l'État. Ce n'est pas parce que qu'on va vendre un aéroport 2 milliards ou 2 milliards et demi -malgré qu'il rapporte quand même 800 millions-, donc à un moment donné il faut essayer de tout comprendre dans cette histoire. Quand on voit l'aéroport de Toulouse qui a été privatisé, qui a été acheté par des Chinois, il n'y a plus d'investissement, le patron Chinois est en prison, c'est un peu compliqué.

Mme PEPE.- Je suis favorable à la non privatisation de ces aéroports.

Mme le Maire.- Nous avons reçu un courrier de notre député de la circonscription, Pierre Dharréville, qui nous propose dans les neuf mois d'aller vers cette collecte des 4,7 millions de signatures pour obtenir le référendum populaire sur cette question ; étant entendu, Monsieur Bernex, que le Groupe communistes soutient une loi, a déposé une loi qui vise à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris, c'est ce que voulait dire Monsieur Belsola.

Ce mouvement qui vise à éviter cette privatisation pour conserver dans le giron public a effectivement rassemblé, lors du lancement d'une conférence de presse à ce sujet, des maires, des élus, d'obédiences différentes, mais il n'y avait pas toutes les obédiences, vous cherchez quelles sont celles qui n'y étaient pas, il n'y avait pas tous les partis politiques. Par

contre, je vous le concède puisque nous dialoguons, les obédiences gaullistes et les obédiences communistes y sont, elles n'y manquent pas, mais d'autres n'y sont pas.

Le Groupe communistes et partenaires qui vous propose cette motion au nom de ce vœu qui est beaucoup plus large que le Groupe des communistes, se propose y compris de favoriser cette signature populaire et citoyenne pour monter aux 4.7 millions, puisqu'il ne suffit pas de dire que nous sommes en faveur, ensuite il faut œuvrer pour que cette décision puisse aller dans le bon sens. Nous allons d'abord voter cette motion, en tout cas cette proposition, si vous le voulez bien, ensuite le Groupe communistes ou plus... enfin, est-ce que le Conseil Municipal se prononce en faveur du soutien de cette démarche d'aller vers la popularisation de l'existence de pouvoir poser sa signature pour demander un référendum pour dire que nous sommes en défaveur de la privatisation de l'aéroport de Paris. C'est ce qui vous est proposé ce soir. Donc le Groupe communistes et partenaires propose de voter oui en faveur de cette démarche. Est-ce que c'est clair ?

Y a-t-il d'autres interventions sur le sujet ? (*Aucune autre demande n'est formulée*)

Qui est en faveur de cette démarche ? **Tous les élus sauf Madame Tétienne/Casano qui s'abstient.**

Je vous remercie, faites tout ce qui est en votre pouvoir pour le populariser, et je sais que ça va être un grand moment démocratique.

Bonnes vacances à toutes et tous.

La séance est levée à 20 heure 30